

Compte-rendu de l'A.G de l'Association de la sauvegarde de l'Eglise St Augustin à Serempuy

Garder le patrimoine par des aides de donateurs.....



Compte-rendu de l'A.G de l'Association de la sauvegarde de l'Eglise St Augustin à Serempuy

Tout récemment a eu lieu l'A.G de cette association située à quelques kilomètres de Mauvezin....partant à la recherche de donateurs afin de garder le patrimoine du village. Un village où il fait bon vivre, à flanc de colline, au milieu de champs de tournesols et de grands espaces. De plus, il est à noter que la fête locale aura lieu le 12 et 13 août, le week-end prochain, les Serempuyens seront heureux de vous y accueillir.....

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 03 Août 2017 à 21h00 à la salle des Fêtes sous la présidence de Bernard CASTADERE :

L'association a été créée en juin 2016, déclarée à la Sous-Préfecture de Condom, enregistrée sous le N° 454 et publiée au journal officiel le 20/06/2016. Des courriers et annonces par voie de presse ont été édités pour faire appel aux dons afin de participer à l'objectif de l'Association : Restaurer l'église St Augustin, sise au village.

Le président tient à remercier les personnes qui se sont manifestées pour apporter leur aide financière au projet, à noter que des personnes extérieures à la commune ont répondu spontanément à notre appel et nous tenons à les remercier très cordialement.

Bilan financier annuel : à ce jour, les dons ont permis de récolter 954,04 euros.

Un bon de souscription est distribué à toutes les personnes présentes à cette assemblée pour pouvoir réaliser un don, trois possibilités sont offertes :

- - Par courrier : Envoyez le bon de souscription accompagné de votre règlement par chèque à l'adresse suivante : Fondation du Patrimoine Midi-Pyrénées - 11 boulevard des Récollets - Le Belvédère - 6 B - 31078 Toulouse cedex 4
- - Par internet : Plus simple et plus rapide ! www.fondation-patrimoine.org
- * Faites votre don en ligne en 1 clic sur notre site internet sécurisé : <http://www.fondation-patrimoine.org>
- - Directement à la Mairie de Séremputy, Tél : 05.62.06.80.48 Mail : mairie.serempuy@gmail.com
- - auprès du Président : bernard.castadere@orange.fr , Tél : 06.71.71.05.03

Les dons effectués donne droit à une défiscalisation : (par exemple pour 100 euros donné à l'association, vous bénéficier d'une réduction d'impôt : 66 euros sont déductibles, donc coût réel pour le donneur = 34 euros) Un reçu fiscal sera délivré au bénéfice du donneur par la Fondation du Patrimoine, seule habilitée à délivrer de tels documents pour la défiscalisation.

Le président a présenté la convention établie avec la Fondation du Patrimoine de Midi-Pyrénées et de la mairie de SEREMPUY ; Il en a expliqué le fonctionnement et l'intérêt qu'à l'association pour mener à bien son projet en relation avec le chargé de mission de la Fondation et avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) .

Des aides sont possibles également par le biais de la DRAC, de l'état et par le département aussi pour le patrimoine non protégé.

Deux devis ont été présentés suite à consultation d'entreprises le premier s'élève à la somme de 238 000 € le second à la somme de 178 000 €.

Le second devis a été retenu de par l'écart de prix mais aussi par l'accompagnement et les propositions faites par le gérant de la société « Histoire de Pierres ». Le devis de 178 000 € ttc est divisé en deux parties : la première concerne le clocher tout entier avec ses deux tours jumelles pour un montant de 72 000 € ht - La seconde pour le reste de l'église : le cœur, la nef d'un montant de 76 000 euros ht. Ces devis ont été envoyés à la Fondation avec le dossier de demande de subvention au mois de juin 2017, accompagné d'un courrier retraçant sommairement l'histoire de l'édifice ainsi que des photos de l'église sous tous les angles.

La personne en charge de notre dossier a créé une rubrique consultable sur internet sur le site de la fondation du patrimoine (www.fondation-patrimoine.org)

Le président propose le renouvellement du bureau lors de cette assemblée, personne ne se porte volontaire donc le président, la secrétaire et la trésorière sont renouvelés dans leur fonction.

Il a été envisagé lors de cette réunion de réaliser des documents flyers dépliant ou autres incitatifs afin de promouvoir l'opération. Réaliser une plaquette pour tout donateur de plus de 1000€, plaquette qui trouvera sa place dans l'église. L'organisation de concerts dans l'église afin de récolter des fonds ou d'envisager des activités telles que réalisées sur des communes voisines (Augnax, Goutz....) autant de solutions envisagées

L'association est constituée de Président Bernard CASTADERE - Céline CASTADERE, Secrétaire - Laure CASTADERE, Trésorière - Membres : Patrick DAYEN, Capucine DAYEN, Michael NAYEM, Arnaud COUSTILLERE, Martine DIANA, Nicolas DIANA, Martine BETOURNE, Emmanuel FILLEUX, Solange NADALUTTI, Guy BAQUE, Jacques LAFFARGUE, Marie-Pierre UFFERTE, Marie PICAND.

Association de la Sauvegarde de l'Eglise St Augustin de Séremputy - Au village 32120 SEREMPUY